



## TOURNOI NATIONAL PAR EQUIPES CADETS DE BESANCON



Le 1<sup>er</sup> mai 2009, plutôt que d'aller cueillir du muguet dans la Hardt, les cadets ont participé au 4<sup>ème</sup> tournoi national par équipes « Challenge Olivier Brand » du pôle espoir judo de BESANCON.

Vivian étant indisponible pour cause de blessure Hugues avait contacté les AM Colmar



pour compléter l'équipe. C'est Maximilien GATIN qui a donc rejoint Soufiane, Adrien, Kevin et Steven pour permettre de présenter une équipe complète : Soufiane (-55kg), Adrien (-60kg), Maximilien (-66kg), Kevin (-73kg) et Steven (+73kg ... pour quelques grammes). L'équipe était coaché par Marcel pour ce tournoi où dix équipes étaient engagées. Elles ont été réparties en deux poules de cinq dont les trois premiers sortaient en tableau.

L'Espérance 1893 était dans la poule 1 avec les clubs AJ Metz (57), AS Mantes la Jolie (78) et les sélections régionales de la ligue de Franche-Comté 1 et 3. La poule n°2 regroupait le dojo Haut-Saônois, le GO Houilles (78), les équipes 2 et 4 de la ligue de Franche-Comté et le pôle espoirs de Metz.

L'ambiance dans les tribunes était à l'image de la température régnant dans le dojo régional du pôle des Montboucons : chaude ... très chaude !

La première rencontre a opposé l'Espérance à AJ Metz : Soufiane a gagné par ippon sur clé de bras, Adrien perd sur immobilisation après avoir mené par waza-ari, Max (c'est ainsi que ses partenaires l'appelaient) arrache un match nul, Kevin marque ippon sur tomoe nage et Steven gagne par ippon. L'Espérance l'emporte donc par 3 victoires (30 points) à une (10 points).

L'équipe suivante (Franche-Comté 1), avec cinq judokas qualifiés au récent championnat de France cadets, faisait figure d'épouvantail dans la poule. Adrien perd son combat par ippon contre le 7<sup>ème</sup> aux « France », Maximilien perd par waza-ari contre un autre 7<sup>ème</sup> aux « France », Kevin arrache un superbe match nul contre le 3<sup>ème</sup> des « France », Steven perd par ippon sur ramassement de jambes contre le 5<sup>ème</sup> des « France » et Soufiane fait match nul. L'équipe perd donc sur le score de 3 victoires (30 points) à 0.

L'équipe suivante, Franche-Comté 3, n'alignait que quatre combattants. Max lance idéalement l'équipe en s'imposant par yuko, Kevin perd ensuite par ippon sur une action confuse (pour l'arbitre surtout ...), Steven était seul, Soufiane gagne par ippon et Adrien perd par 2 yukos à 1. Victoire de l'Espérance par 3 victoires (25 points) à 2 (15 points).

Le dernier match de poule a été disputé contre l'AS Mantes la Jolie : Steven perd par waza-ari, Soufiane gagne par ippon, Adrien perd par ippon, Max perd d'un shido et Kevin fait match nul. Le score est de 3 victoires (22 points) à 1 (10 points) en faveur de l'AS Mantes.

L'Espérance termine à la 3<sup>ème</sup> place de la poule derrière l'AS Mantes la Jolie et Franche-Comté 1. Dans l'autre poule se sont le pôle espoirs de Metz, Houilles et Franche-Comté 2 qui se sont qualifiés.

Dans le tableau final AS Mantes la Jolie et GO Houilles sautent le premier tour, l'Espérance rencontre le premier de la poule 2 : le pôle espoirs de Metz avec ses quatre qualifiés au championnat de France. Soufiane gagne rapidement le premier combat par ippon, Adrien perd ensuite de façon aussi expéditive, Max remet l'équipe sur les rails en remportant son combat par yuko, Kevin a longtemps résisté avant de s'incliner par waza-ari, Steven perd par ippon contre le 7<sup>ème</sup> aux « France ». Le pôle de Metz ne s'impose donc que d'une victoire : 3 victoires (27 points) à 2 (15 points).

L'organisateur ayant décidé d'attribuer directement les places de 3<sup>èmes</sup> aux perdants des demi-finales l'équipe de l'Espérance termine donc à la 5<sup>ème</sup> place du tournoi.

Les judokas ont été déçus et frustrés de ne pas pouvoir disputer le match pour la place de trois contre le GO Houilles qui semblait à leur portée.

La journée a tout de même été bénéfique pour les cadets qui ont eu l'occasion de faire cinq combats contre des adversaires de très bon niveau.

La finale opposant Franche-Comté 1 au pôle de Metz a été remportée par les franco-comtois.

